



Développement urbain et appui aux collectivités locales

BILAN D'ACTIVITÉ

2023



En 2030, 60 % des habitants de la planète vivront en ville. Les conséquences de cette urbanisation rapide sont sociales (développement des quartiers précaires et accroissement des risques de fragmentation sociale du territoire et de paupérisation de la population), économiques (concentration de population sans emploi et difficulté d'accès aux opportunités économiques) et environnementales (étalement urbain et accroissement de la vulnérabilité climatique).

Pour permettre aux villes de faire face à cette croissance urbaine et à ses conséquences, l'AFD accompagne la transition bas-carbone des villes et leur adaptation au changement climatique. Elle recherche l'amélioration de la qualité de vie des habitants et soutient un développement durable des territoires. Elle aide les acteurs de la ville à relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et de la vulnérabilité des territoires avec une forte augmentation des engagements dans la zone Orients en 2023 (grâce à des prêts souverains), mais aussi dans une moindre mesure en Afrique (subventions et prêts). Les nouveaux financements 2023 renforcent les capacités techniques et/ou financières de très nombreuses municipalités et autres structures dans le secteur urbain (environ 460 dans le monde).

Au total, les financements pour les villes durables engagés en 2023 par le groupe AFD s'approchent des 3 milliards d'euros.

Pour avoir une vision complète de l'activité villes durables de l'AFD, ce bilan d'activité « Développement urbain et appui aux collectivités locales » peut être complété par les bilans d'activité des autres entités du groupe AFD intervenant en milieu urbain (eau et assainissement en milieu urbain ; mobilité et transports urbains ; activités énergie en ville ; activités villes durables portées par le secteur privé via Proparco ; etc.).

La stratégie

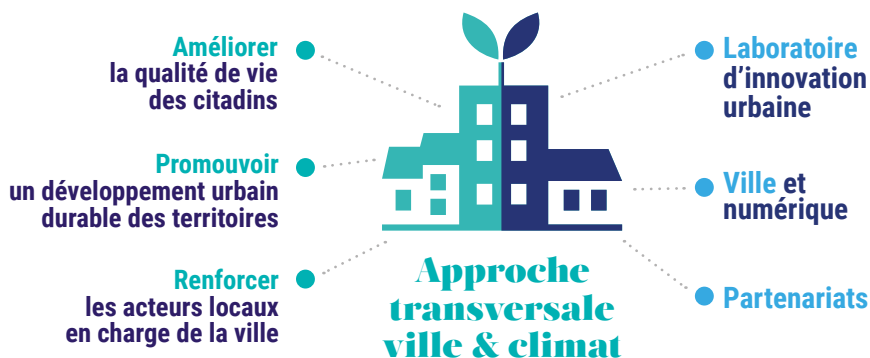
Villes durables de l'AFD

Accompagner et financer le développement de villes durables

L'AFD accompagne les villes pour relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et territoriales et de la vulnérabilité des territoires. Elle promeut la ville durable comme un processus de conception, de fabrication et de gestion en travaillant avec les acteurs en charge de la ville, la société civile et les habitants.

3 objectifs stratégiques

3 accélérateurs



Améliorer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes

L'AFD intervient en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique et soutient les États et les collectivités pour agir sur différents leviers :

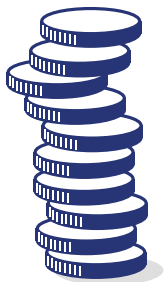
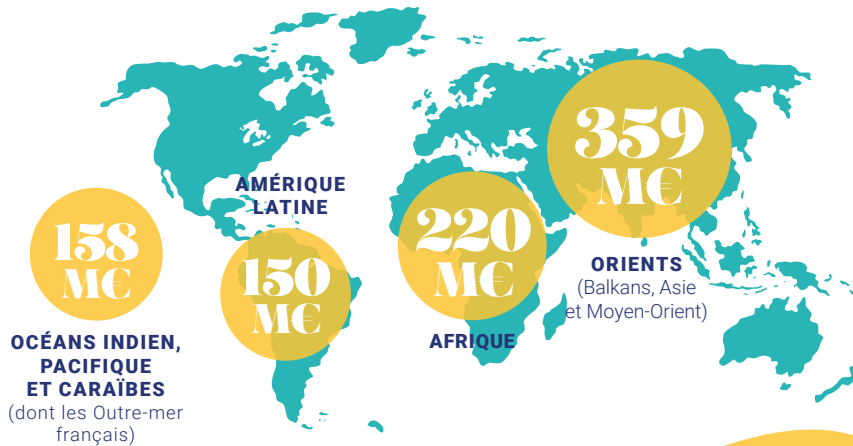
- **Se doter** d'un cadre incitatif impulsant des stratégies et actions répondant aux défis du changement climatique.
- **Rechercher** des formes urbaines denses et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- **Encourager** un aménagement urbain résilient (prévention/gestion des risques de catastrophes naturelles, biodiversité en ville et solutions fondées sur la nature).
- **Favoriser** les projets permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Soutenir** les collectivités locales en tant qu'acteurs de la transition bas-carbone.
- **Mobiliser** des fonds et des outils dédiés pour identifier et concevoir des projets urbains à co-bénéfice climat.
- **Faciliter** l'accès des collectivités locales à la finance climat.



Pour en savoir plus :
[FOCUS Villes durables](#)

Nos engagements développement urbain et appui aux collectivités locales en 2023

Répartition par région



887 M€

engagés en 2023 par l'AFD
pour financer des
projets en faveur d'un
développement urbain
durable et de l'appui aux
collectivités locales

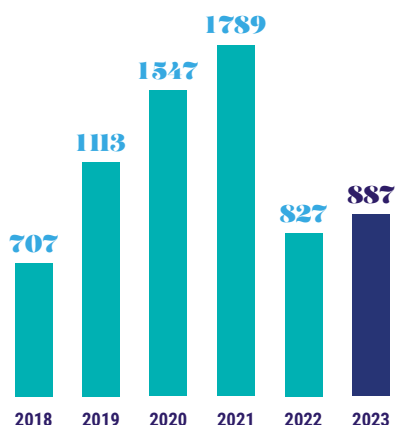
Et Proparco ?

Filiale dédiée au secteur privé du groupe AFD, Proparco a engagé environ **100 M€** pour soutenir les acteurs privés du secteur du développement urbain. Par exemple, Proparco a initié en 2023 deux opérations de **construction et réhabilitation de logements locatifs** abordables, bien situés et efficaces énergétiquement en Afrique du Sud. La filiale s'est associée avec 27four, gestionnaire d'investissement sud-africain, à travers une prise de participation de 20 M€ dans Divercity Urban Property Group. Proparco a également dégagé une ligne de crédit libellée en monnaie locale pour 10 M€ à TUHF Limited, institution financière non bancaire accompagnant des petits entrepreneurs.

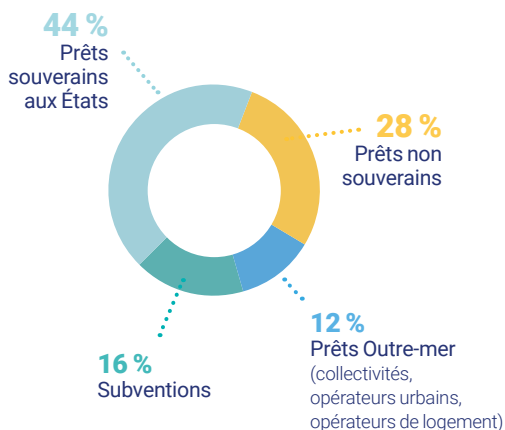




Évolution des engagements (en M€)



Répartition par outil financier



39
financements
alloués



23 projets dans
les États étrangers

6 projets dans
les Outre-mer français

10 financements engagés en faveur de
la préparation, de l'appui et/ou du suivi
de projets dans les États étrangers

Des contributions multiples aux Objectifs de développement durable (ODD)



Les projets de développement urbain et appui aux collectivités locales financés en 2023 s'inscrivent dans le cadre de l'**ODD11 « Villes et communautés durables »**.

Ils contribuent en outre toujours à plusieurs ODD, à des degrés divers :

ODD SECTORIELS



ODD TRANSVERSAUX



51%

soit **455 M€** de co-bénéfices climat dans les États étrangers, dont **201 M€** en faveur de l'adaptation au changement climatique.

L'approche villes et climat est transversale et présente dans chaque projet financé par l'AFD. Les engagements dans le secteur en 2023 sont alignés avec l'Accord de Paris.



69%

des engagements 2023 dans les États étrangers en faveur de la gouvernance.



17%

des engagements 2023 dans les États étrangers en faveur de la préservation de la biodiversité, dépassant l'objectif de 7 %.



58%

des engagements 2023 en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les États étrangers.

Les nouveaux financements de l'AFD sur le secteur font preuve **d'une bonne prise en compte des enjeux de genre** dans les projets de développement urbain et d'appui aux collectivités locales. Cet enjeu constitue de plus l'objectif principal d'une opération de 150 M€.



Résultats visés

Les engagements de l'AFD en **2023** dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales permettront dans les prochaines années :



à **13,9 M** d'habitants et d'usagers
d'avoir une qualité de vie en ville améliorée

dont :



2 M

de personnes
qui bénéficieront
de services urbains
essentiels renforcés
(eau, assainissement,
gestion des déchets,
électricité, énergie, etc.)



10,9 M

de personnes
qui connaîtront une
amélioration des
conditions d'habitation,
d'accès aux espaces
publics ou aux
équipements urbains
socio-collectifs



0,6 M

de personnes
qui bénéficieront
d'une amélioration
des conditions de
vie en ville suite à
des crises



11 000

personnes
qui verront leurs
activités génératrices
de revenus ou leur
emploi soutenus



à **461**

structures intervenant dans l'urbain

de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques et/ou financières*

*Les structures comptabilisées dans cet indicateur d'impact sont multiples : collectivités territoriales financées et/ou appuyées dans le cadre d'un projet ; services d'une collectivité bénéficiant d'un renforcement de capacités ; ministères/agences étatiques bénéficiaires d'activités de renforcement de capacités ; UGP locale accompagnée dans la mise en œuvre des activités du projet ; comités de quartier/d'habitants mis en place ; formés ou appuyés ; associations locales financées et/ou accompagnées dans le cadre du projet ; opérateurs urbains financés et/ou appuyés par le projet, etc.



Améliorer la qualité de vie des citoyens

En 2023, près de **42 %** des financements ont été engagés afin de replacer les citoyens au cœur de la stratégie des villes et améliorer l'accès aux services urbains essentiels.

Répondre aux besoins des populations urbaines (éclairage public, gestion des déchets, logement, emploi, etc.) :

- Renforcer l'**accès aux services urbains élémentaires** (accès à l'eau potable, assainissement, éclairage public, transports et services de mobilité, etc.).
- Réduire l'**impact environnemental et sanitaire** des déchets solides en ville.
- Développer l'**accès au logement** et améliorer les conditions d'habitation.
- Soutenir l'**accès à l'emploi** et le développement économique local.

368 M€

engagés sur cet objectif stratégique (12 projets) dont :



141 M€
dans les États étrangers pour la gestion des déchets solides.

Bangladesh



Amélioration des infrastructures et de la gouvernance urbaine

184 M€ - Prêt souverain AFD



L'AFD mobilise un financement pour un programme national, axé sur les résultats, consacré à l'amélioration des infrastructures (qualité, accès, résilience, sensibilité au genre) et de la gouvernance urbaine (notamment pour une ville plus inclusive), dans 86 municipalités. Cofinancé avec la Banque asiatique de développement, qui outre un prêt de 300 M\$, gère une assistance technique en don de 2 M€, ce financement contribue aussi à l'objectif stratégique 3 « renforcer les acteurs locaux ».

Qualité de vie améliorée pour

7,1 millions d'habitants et d'usagers

dont **4,3 millions**

verront leur résilience climatique accrue

87 structures bénéficieront d'un renforcement de capacité

Promouvoir un développement urbain durable des territoires

Pour favoriser un développement urbain durable, l'AFD a mobilisé **17 %** des financements et promeut le territoire comme échelon pertinent d'intervention.

Des projets adaptés aux enjeux de chaque territoire :

- Soutenir le renouvellement des **centres-villes** et mettre en valeur le **patrimoine**.
- Encourager l'amélioration et l'intégration des **quartiers précaires**.
- Accompagner la **sortie de crise** des territoires.
- Accompagner les **grands projets urbains**.
- Contribuer au développement des **villes intermédiaires**.

151 M€

engagés sur cet objectif stratégique (15 projets) dont :



105 M€

en faveur de projets pour les villes intermédiaires

Madagascar

2^e Programme d'appui et de développement des villes d'équilibre (Padeve)



42 M€ - Prêt souverain
7 M€ - Subvention

L'AFD poursuit son soutien au Padeve, porté par le ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire. Pour cette 2^e phase, six villes sont accompagnées dans leur expansion (Antsirabe, Fianarantsoa, Toliara, Mahajanga, Diego et Toamasina – 200 000 habitants en moyenne). Elles bénéficieront de réhabilitations ou de constructions d'infrastructures urbaines (voiries, marchés, canaux de drainage, jardins publics, services essentiels), tenant compte des enjeux climatiques. Les capacités d'action des municipalités seront renforcées.

654 000

personnes dont les conditions d'habitation, d'accès aux équipements urbains socio-collectifs seront améliorées par le programme



7 structures (municipalités et ministère) bénéficient d'un renforcement de capacité

Objectif stratégique 3

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

En 2023, **42 %** des financements visent en priorité le renforcement des acteurs locaux du développement urbain et **l'AFD soutient la collectivité comme acteur clé du développement des territoires.**

Deux axes d'intervention :

- Appuyer les processus de **décentralisation**.
- Accompagner les **collectivités locales** dans leurs programmes d'**investissement** et l'accès aux **financements**.



368 M€

engagés sur cet objectif stratégique (9 projets)

dont 109 M€ de financement des collectivités locales et des opérateurs urbains/de logement des Outre-mer français.

Colombie

Plan de développement de la municipalité de Bogota



150 M€ - Prêt non souverain en monnaie locale (Pesos)



L'AFD soutient la municipalité de Bogota finançant partiellement son plan de développement 2020-2024, en particulier les axes : lutte contre les inégalités de genre (objectif principal transversal), inclusion sociale, lutte contre le changement climatique et accès à une mobilité durable.

4 structures (dépendant de la municipalité) bénéficient d'un renforcement de capacité

847 000

habitants et usagers des villes verront leur qualité de vie améliorée



En outre,

100 %

des projets dans les États étrangers incluent des activités de renforcement des capacités

L'AFD dans les Outre-mer pour les collectivités locales, par exemple en Guyane (30 M€ en 2023)

L'AFD est l'un des premiers financeurs des collectivités et opérateurs d'Outre-mer, aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations. En 2023, elle a par exemple soutenu l'effort d'**investissement de la collectivité territoriale** de Guyane (300 000 habitants) à travers un prêt budgétaire de 30 M€ pour un programme d'investissement consacré notamment aux infrastructures éducatives, de transports et de réseaux numériques devenues cruciales pour accompagner la poussée démographique. L'AFD renforce également son rôle d'appui-conseil et de partenaire technique des collectivités, principalement sur la thématique climatique.

1,3 million

de personnes bénéficieront des financements à destination des Outre-mer en 2023

Sport et culture en ville

Pour développer l'accès au sport et améliorer la qualité de l'offre et de sa gestion, l'AFD finance des équipements sportifs de proximité. Elle finance aussi des équipements culturels, dont des musées, et s'attache à concilier préservation du patrimoine (dont les quartiers historiques) et renforcement de l'attractivité du territoire sur le long terme.

Mauritanie

Projet jeunesse culture sport

18 M€ - Subvention AFD

L'AFD accompagne ce projet qui place la culture et le sport comme leviers pour le renforcement de l'inclusion des jeunes et l'amélioration de la cohésion sociale. À Nouakchott et Nouadhibou, le projet aménagera des équipements publics dédiés à la culture et au sport dans les quartiers vulnérables socio-économiquement. De plus, il comprend la création d'un dispositif national



de promotion de la culture et des arts, l'appui au ministère concerné et le développement d'un cursus de formation d'animateurs.

660 000

personnes (dont jeunes, femmes)

verront leur qualité de vie améliorée par un meilleur accès à des équipements culturels et sportifs de qualité.

Les facilités de préparation de projets

L'AFD a mis en place, avec l'appui de partenaires, plusieurs fonds régionaux ou sectoriels de préparation de projets. Ces fonds permettent de financer des études de faisabilité et des assistances techniques afin de préparer de futurs projets d'investissement urbains.

Le Secrétariat d'État à l'économie de la confédération Suisse (Seco) a délégué 3 M€ à l'AFD en 2023 pour la **facilité Ciclia** (Cities and Climate in Africa), dédiée aux projets de **lutte contre le changement climatique** dans les villes africaines. L'AFD avait ré-abondé Ciclia en 2022 (3 M€).



L'Union européenne a délégué 5 M€ à l'AFD pour la 3^e phase de l'Initiative pour le **financement de projets urbains (UPFI)**, facilité de préparation de

projets urbains durables, dédiée aux municipalités et États des **cinq pays du voisinage** est de l'Union européenne (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine).



Financé par l'Union européenne

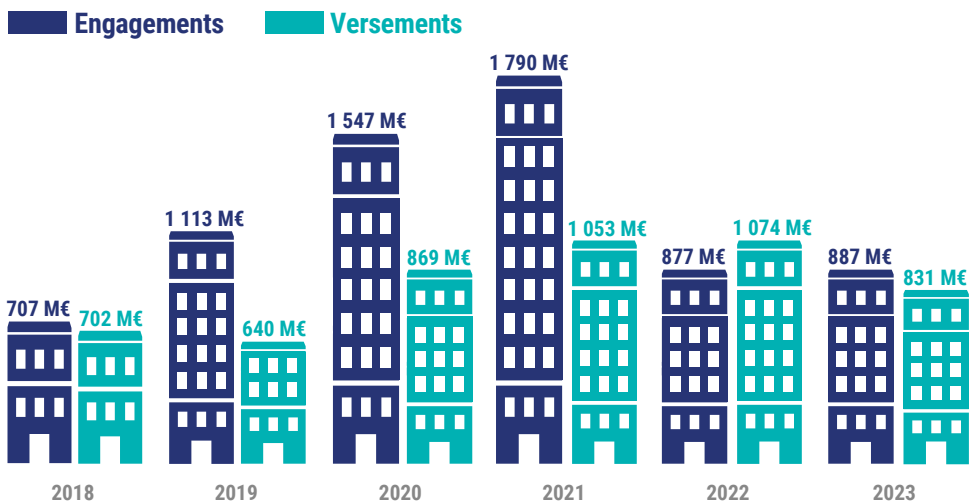
Le programme de **garanties Cityriz** incite les banques à financer les projets à co-bénéfices **climat des villes africaines** et de leurs opérateurs. Dans ce cadre, l'AFD gère une enveloppe d'assistance technique de 2 M€ financée par l'Union européenne. Elle aide les collectivités locales à préparer le montage technique et financier de projets d'infrastructures résilientes et aide les banques qui leur prêtent à structurer leurs procédures d'analyse des risques.



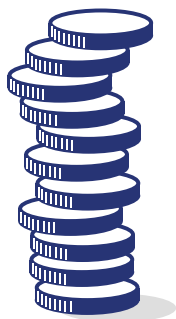
Assistance technique
de la garantie Cityriz

Engagements et versements

Évolution depuis 2018



Signatures en 2023



763 M€

Montant total des
conventions de
financement signées
dans le secteur
du développement
urbain et de l'appui
aux collectivités locales

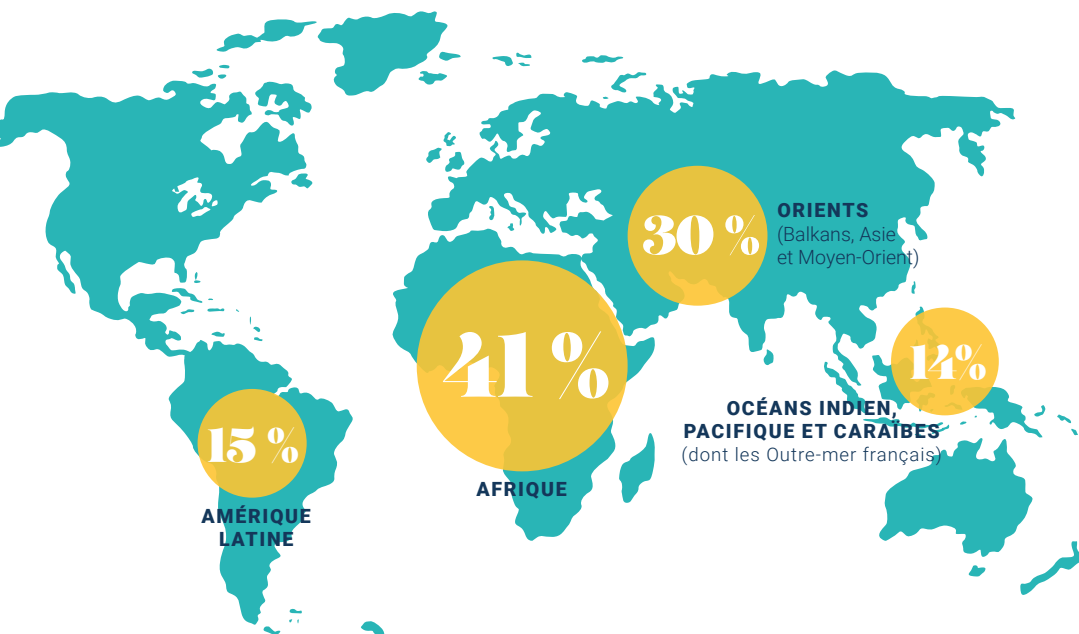


**41
projets**

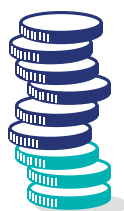
dont la convention
de financement a été
signée dans le secteur

Projets en cours

Répartition géographique des projets en exécution (en % des volumes alloués)



**198
projets**
en cours d'exécution
dans le secteur du dévelop-
pement urbain et de l'appui
aux collectivités locales
au 31 décembre 2023



Pour un montant
total de financements
de **5,6 Mds€**
dont **2,5 Mds€**
restant à verser

Résultats obtenus

Durant l'année **2023**, les projets développement urbain et appui aux collectivités locales en cours d'exécution ont permis :



à plus de **6,7 M** d'habitants et d'utilisateurs
de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



plus de
2,5 M
de personnes
qui ont bénéficié d'une
amélioration des services
urbains essentiels
(eau, assainissement,
électricité/énergie,
gestion des déchets)



plus de
0,3 M
de personnes
qui ont connu une
amélioration des
conditions d'habitation,
de l'accès aux espaces
publics ou aux
équipements urbains
socio-collectifs



près de
22 600
personnes
qui ont vu leur
emploi ou
leurs activités
génératrices de
revenus soutenus



près de
35 000
personnes
dont les conditions
de vie en ville
ont été sécurisées
suite à des crises



à près de **2 000** structures
intervenant dans le secteur de l'urbain

de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques et/ou financières

Projets finalisés



Porto Novo

Ville verte : aménager et protéger les berges lagunaires

8 M€ - Subvention AFD allouée en 2015

1,2 M€ - Subvention du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Alliant planification urbaine, création d'espace public et lutte contre les inondations, ce projet contribue à une plus grande résilience face au changement climatique de la capitale béninoise. En outre, deux coopérations décentralisées – le Grand Lyon et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – ont permis d'apporter un appui technique. Le projet a notamment compris l'aménagement et la protection environnementale des berges lagunaires et des quartiers précaires, l'accompagnement d'activités

génératrices de revenus, la réhabilitation de places traditionnelles et un accompagnement technique et institutionnel des services de la mairie.

Qualité de vie améliorée et résilience
climatique accrue pour

25 000 habitants

2 200 personnes bénéficiant d'une activité
génératrice de revenus (dont 720 maraîchers)

Production de connaissances et partenariats



La production de connaissances de l'AFD sur le secteur de l'urbain a notamment mis l'accent sur **le logement**. L'étude sur la contribution du logement abordable aux différents ODD, financée dans le cadre des activités de la facilité Sustainable Housing Initiative (SHI) et basée sur la littérature scientifique fait l'objet de la publication d'une synthèse.

L'année a été riche en **formations dispensées par les experts de l'AFD** sur la ville durable, ou ciblées par exemple sur la gestion des déchets solides, la décentralisation avec Campus France à Marseille, et sur Villes et Climat (à Mombasa au Kenya).

Événements et partenariats

L'AFD est intervenue dans de nombreux événements majeurs consacrés à la ville durable, par exemple à l'Assemblée générale de l'**ONU-Habitat** au Kenya - avec qui elle a signé un accord de partenariat - ou à la conférence sur le financement des villes durables à l'Unesco à l'occasion du sommet sur le Nouveau pacte financier mondial.

Elle a participé à Paris à la 2^e session du Comité intergouvernemental de négociation internationale **en vue d'un traité sur la pollution plastique**. Elle est également intervenue sur le thème des déchets à la COP28 sur le Climat à Dubaï. Elle poursuit enfin sa capitalisation sur les villes intermédiaires, en intervenant dans un séminaire de recherche de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 250 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31